

Niederanven, le 8 octobre 2026

## AVIS AU PUBLIC

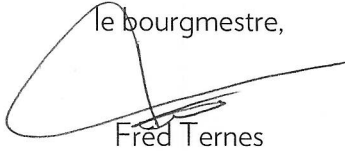
(1/26/0323)

Il est porté à la connaissance du public, que la société **EBBC A Dàrl. – EBBC C Sàrl.** a introduit auprès de l'Administration de l'Environnement une demande d'autorisation relative à *une modification des installations de production de froid à Senningerberg, 6, route de Trèves.*

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le dossier est déposé à la maison communale de Niederanven du 8 octobre 2026 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés.

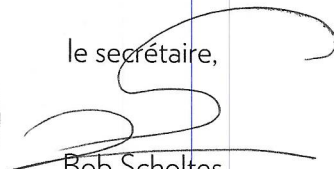
Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,

  
Fréd Ternes



le secrétaire,

  
Bob Scholtes